

SÉCURITÉ / ENVIRONNEMENT

Le broyage :

L'entretien du jardin pour un particulier génère des déchets verts que l'on estime en moyenne en France à 160 kilos par personne et par an. Actuellement, le SIVED NG propose deux solutions à l'ensemble de ses administrés pour se débarrasser de leurs déchets verts :

- Utiliser les Espaces-tris afin d'y déposer gratuitement (pour les particuliers) des déchets verts.
- Acquérir un composteur individuel contre une participation.

L'ancien Conseil Communautaire Sainte Baume Mont Aurélien, proposait une alternative supplémentaire en versant une subvention aux particuliers pour l'acquisition d'un broyeur à végétaux.

Le SIVED Nouvelle Génération, maintient le dispositif de subventions pour l'achat de broyeurs individuels et l'étant à **l'ensemble des 24 communes du territoire.**

Le dispositif prévoit d'attribuer une subvention de 25% du prix d'achat du broyeur à végétaux, toutes taxes comprises, avec un maximum de 150€, par habitant.



L'apport en Espace-tris :

Dans le cas où vous ne seriez pas en capacité d'apporter un déchet trop volumineux dans un Espace-tris, vous pouvez vous inscrire à la collecte des encombrants pour qu'il soit collecté sur la voie publique devant votre domicile.

Sont admis : les gros appareils ménagers usagés, les meubles usagés ainsi que tous les objets utilisés dans une maison à usage d'habitation, qualifiés de «monstrés». C'est-à-dire tout déchet trop volumineux pour rentrer dans une voiture. Selon les communes, un volume ou un nombre de déchets maximal est imposé par dépôt.

Attention : Inscription préalable obligatoire. Soyez attentifs à ce que vous déposerez sur le trottoir. Les objets qui ne sont pas acceptés, ou non inscrits, ne seront pas ramassés. Il est nécessaire de sortir les encombrants la veille au soir sur le trottoir devant votre domicile.

Un averti en vaut deux!!!

LES DEPOTS SAUVAGES SONT INTERDITS (selon la Loi du 15 Juillet 1975) et punis d'une amende de contravention de troisième classe en cas de constatation de la Police Municipale.

Pour vous inscrire appelez au : 04 98 05 23 53

SIVED Nouvelle Génération

Collecte tous les 2ème et 4ème lundis du mois.

